

38142

Tél / Fax 04 76 80 11 39 mairie.mizoen@orange.fr

DELEGATIONS
CONSENTIES AU
MAIRE:
COMPTE RENDU
AU CONSEIL
MUNICIPAL

Certifié exécutoire compte tenu de son dépôt en Préfecture

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Acte n° 2020/01

L'an deux mil vingt, le trois février, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30 minutes, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : dix

Date de convocation du Conseil municipal : 24 janvier 2020

PRESENTS: MICHEL Gilbert, COING Jean-Pierre, BEAUME Hugues, BERARD Guy, GIRAUD Roger, GONON Florence, MIALON Delphine, VIN Daniel

ABSENTS: PINATEL François

Secrétaire de séance : BEAUME Hugues

\*\*\*\*\*

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu les délégations accordées à Monsieur le Maire par délibération du conseil municipal en date du 25 avril 2014,

Considérant l'obligation de présenter au conseil municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de ces délégations,

Le Conseil municipal prend note des décisions suivantes :

Engagement du personnel temporaire (remplacement agent indisponible):

DOUERIN Vanessa: du 30 janvier au 21 février 2020 à temps non complet,

RANNOU Sylvie: du 3 au 21 février à temps non complet,

Décision du 16 décembre 2019 : Acceptation de l'avenant n°1 en moins-value au marché n°M19-11 avec l'entreprise PINEL ANDREOLETY pour le lot plomberie des travaux d'extension de l'école maternelle. Montant de l'avenant : - 1 860,00 € TTC.

Décision du 2 janvier 2020 : acceptation du devis de ELECTRICITE TROUILLOUX pour le remplacement du chauffage du garage des Ors par deux aérothermes. Montant du devis : 4 303,02 € TTC.

Décision du 2 janvier 2020 : acceptation du devis de BODET pour le remplacement du moteur de volée de la cloche 2 de l'église. Montant du devis : 1 816,80 € TTC.

Décision du 3 janvier 2020 : acceptation du devis de BARTHELEMY Daniel pour le remplacement du portail de l'école. Montant du devis : 1 776,00 € TTC.

Décision du 7 janvier 2020 : acceptation du devis de ROC AVENTURE pour l'entretien annuel 2020 de la via ferrata. Montant du devis : 2 640,00 € TTC.

Décision du 7 janvier 2020 : acceptation du devis de la société de production TCHOOKAR pour l'activité cirque de l'école maternelle. Montant du devis : 2 585,00 € TTC.

Décision du 7 janvier 2020 : acceptation du devis de la SAMSE pour la fourniture d'une porte pour la maison de la Fournela. Montant du devis : 1 576,30 € TTC.

Décision du 13 janvier 2020 : acceptation du devis d'ENEDIS pour le raccordement électrique du local incendie de Singuigneret. Montant du devis : 1 249,20 € TTC.

Décision du 21 janvier 2020 : acceptation du devis de l'ONF pour l'assistance à MOE afin de sécuriser la route d'Emparis contre les chutes de blocs (suite évènement décembre). Montant du devis : 4 584,00 € TTC.

Décision du 21 janvier 2020 : acceptation du devis d'ELAN CREATIF pour la réalisation et l'impression du Document d'Information Contre les RIsques Majeurs (DICRIM) annexe du plan communal de sauvegarde. Montant du devis : 2 562,00 € TTC.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Maire, Bernard MICHEL

